



Compte rendu audioconférence DGFIP du 22 avril 2020

Situation au 21 avril :

		Situation au 20/04	Situation au 17/04
Cas avérés ou suspectés de Covid 19	787	838	934
Agents présents (en %)	21 %	21 %	18 %
Agents présents	19 796	20 202	17 406
Agents présents physiquement dans les SIP	29 %	28 %	20 %
Nombre de télétravailleurs	26 027	25 890	25 541
Nombre de postes comptables fermés	7	3	5
Détail des postes fermés :			
SIP	1	0	1
SIE	0	0	0
Trésoreries hospitalières	0	0	0
Trésoreries SPL	6	3	4
Autres (dont SPF)	0	0	0

Généralités :

Sur l'intervention de la CGT hier concernant les propos du Ministre Darmanin dans le journal « Le Parisien », il confirme que la presse n'a pas repris la fin de la phrase qui était de dire que s'il devait y avoir un accueil physique, il ne saurait dire à quelle date et cela dépendra du plan de déconfinement de la DGFIP.

Le DG propose de passer à un rythme de 2 audioconférences par semaine, avec possibilité d'en ajouter en cas de besoin.

La réflexion sur le calendrier des mouvements de mutation est en cours de finalisation, comme pour les stages afin que ce soit le plus en coordination avec le plan de déconfinement. La DG a entendu les différentes alertes sur le début de stages, mais aussi les attentes des collègues sur le calendrier des mutations.

Aucun arbitrage n'est encore rendu pour un appel de listes complémentaires, il faut prendre dans cet arbitrage les besoins du réseau mais aussi les capacités d'accueil et de formation dans cette période particulière.

La discussion d'hier sur le droit syndical a permis de poser un certain nombre de choses et un message en ce sens a donc été passé au réseau.

La DG a eu connaissance d'une agressivité de certains contribuables devant des centres des finances publiques fermés. Elle sera vigilante sur ce sujet, et confirme qu'il faut continuer à faire comprendre aux usagers qu'il ne faut pas se déplacer.

La DG ré affirme qu'au plus la DGFIP sera en capacité de répondre à distance, moins on retrouvera de contribuables devant les grilles pendant le confinement mais aussi après le 11 mai. L'accueil téléphonique doit donc monter en puissance quitte à décaler de quelques jours les réponses aux mails, car souvent les contribuables qui appellent sont les moins à l'aise avec la dématérialisation.

CGT :

La CGT est intervenue une nouvelle fois sur sa ferme opposition à l'application de l'ordonnance sur les droits aux congés et RTT à la DGFIP. Elle a donc demandé quelle était la décision du DG sur sa déclinaison concrète pour les agents des finances publiques.

Elle a demandé que le délai des reports de congés 2019 soit largement repoussé.

Elle a indiqué que la fréquence de 2 audioconférences par semaine ne posait pas de soucis à partir du moment où la DG restait disponible en cas d'urgence.

La Direction générale, sur la demande de ne pas appliquer l'ordonnance et la décision du DG et le report des congés 2019, a précisé qu'elle avait répertorié 3 sujets :

- modalités d'application de l'ordonnance à la DGFIP, les 1ers cadrages ministériels devraient être donnés en fin de semaine ;
- le report des congés 2019 et le CET, la DGFIP a porté une demande de souplesse aux ministres pour un report plus large des congés 2019 et un déplafonnement du CET ;
- les congés bonifiés et la possibilité de report pour ceux de 2020.

En résumé, la DG attend les arbitrages pour fin de semaine.

Prochaine audioconférence demain à 15h30